

<http://ugtg.org/spip.php?article2804>



# **CLIMAT SOCIAL AU CHU GUADELOUPE**

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en ligne mardi 28 octobre 2025

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Madame, Monsieur Le Rédacteur en Chef De la presse écrite, télévisée, radiodiffusée De la Guadeloupe

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE A propos du climat social au CHUG

Depuis le 29 septembre 2025, les agents de 4 services du CHUG sont en grève.

La lutte engagée par ces professionnels de la cardiologie, de la blanchisserie, du bionettoyage et du brancardage témoigne s'il en était besoin de la déliquescence du management général du CHUG et des rapports sociaux.

Comment donc au vu des revendications posées par ces services, que ni les autorités de l'Etat (Préfet, DGARS) ni les autorités politiques de surveillance et de contrôle (conseil de surveillance), ni les « autorités » médicales (CME), si prompte à dénoncer les atteintes à la liberté du travail, et à la libre circulation au CHUG, ne se sont-elles pas manifestées plus tôt, alors que depuis des mois et des années, nous UTS-UGTG réclamons des négociations sur les conditions de travail, les effectifs, le bien-être au travail ; Alors que depuis des mois et des années, nous UTS-UGTG exigeons :

Ø Le respect de tous les protocoles d'accord de fin de conflits (filière administrative, filière technique et ouvrière, contractuels, Pôle logistique...) Ø La mise en conformité technique et sécuritaire des équipements, Ø La mise à disposition de matériels de soins, Ø Le rebasage budgétaire et financière, Ø La qualité des séjours et des soins pour les patients et usagers, Ø La clarification des conditions de redéploiement du CHUG sur le site de Perrin.

Alors que depuis le 29 septembre 2025, ces agents tiennent un piquet de grève dans le Hall du CHUG et devant le pôle logistique, il a fallu qu'ils se manifestent devant le CHUG pour qu'ils s'émeuvent.

Ø Pourtant quand les agents de la cardiologie dénoncent la dislocation de leur service par la remise en cause de leur projet de service et l'éviction du chef de service le Pr LARIFLA ;

Ø Quand les agents de la blanchisserie réclament la réparation et le remplacement des machines de production de linge ;

Ø Quand les agents du bio-nettoyage et du brancardage se mobilisent contre leur rythme de travail, leur charge de travail et un planning de travail leur imposant 1 jour de repos par semaine ;

Ils se devraient bien de s'en inquiéter...

Ø Quand ensuite ni la direction générale, aujourd'hui en déshérence depuis l'absence du Direction général, ni la Commission médicale d'Etablissement, ni la direction des soins, ni la direction des services techniques ne sont en mesure de porter les réponses circonstanciées aux souffrances exprimées,

## UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Rue Paul Lacavé - 97110 POINTE-À-PITRE TEL : 05.90.83.10.07 - FAX : 05.90.89.08.70 - URL : <http://ugtg.org>  
e-mail : [ugtg@wanadoo.fr](mailto:ugtg@wanadoo.fr)

2

Il y a de quoi se révolter !!!

- Alors bien évidemment, ces « autorités » se satisfont des quelques rendez-vous soit-disant de négociations et médiations entamées pour ne rien dire, et ne rien faire, espérant que seuls ces 4 services sont concernés par la faillite actuelle et future du CHUG.

- Alors bien évidemment, tous les agents du CHUG, de tous les services, de tous les corps et grades pourront dans les prochains jours, eux aussi, en écho et en solidarité avec leur collègues en lutte, prendre le chemin de la dénonciation et de la lutte pour :

Ø L'arrêt de toutes les décisions illégales relatives à :

· Nomination des chefs de service, · Mutualisation des services, · Passage en 12 heures de travail journalier, · Maintien et la généralisation des CDD, · Affectation autoritaire des agents, · Externalisation programmée des services logistique, · Réduction des effectifs, · Non-paiement des heures supplémentaires ; · Planification irrespectueuse de la réglementation et des accords collectifs ; · Sanction, Harcèlement et Intimidation à l'encontre

## **CLIMAT SOCIAL AU CHU GUADELOUPE**

---

des agents ; · Refus de promotion et avancement de grade contractualisé ;

Ø L'Ouverture de négociation sur les conditions de redéploiement et d'activation du NCHUG de Perrin ;

Ø La Mise aux normes des équipements ;

Ø LA Formalisation des projets structurants (médical, médico-soignant, GPMC, social, équipement technique et biomédical, trajectoire financière, projet territorial de santé publique, GHT etc...).

En clair, seul l'ouverture de négociations, avec des autorités compétentes et disponibles sur tous ces sujets, et LA FORMALISATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT, nous permettra de prendre, apaisé, le chemin de Perrin...

NOU JA PALÉ, NOU JA KÉMANDÉ, NOU BON POU BON... NOU PAKA LAGÉ....

La Secrétaire Section

B. AMACIN 0690 58.01.68